



Paris, le 7 octobre 2015

Les sénateurs confirment leur soumission aux lobbies de l'alcool et du Tabac

Lors du vote final en première lecture de la loi de modernisation du système de santé, les sénateurs ont persisté dans leur volonté de démantèlement de la loi Evin. Sous prétexte fallacieux de la clarifier et de sécuriser la promotion de l'oénotourisme qu'elle n'a jamais interdit, ils ont voté un amendement qui permettrait à 90 % des publicités pour les boissons alcooliques d'échapper à l'encadrement voulu en 1991 par le législateur pour protéger la jeunesse.

L'adoption de cette disposition sénatoriale permettra non seulement aux vins d'appellation et de terroirs français, mais aussi aux whiskys écossais, aux vodkas polonaises, aux portos et aux bières d'abbaye industrielles, etc..., de s'affranchir de toutes règles en matière de promotion commerciale. Toutes les associations et sociétés savantes en addictologie et santé publique ont souligné que ce sont les jeunes consommateurs qui sont visés par cette dérégulation et cette incitation à consommer davantage d'alcool.

Nous le savons tous : en matière d'alcool, la publicité d'aujourd'hui, c'est les malades de demain.

Avec une belle cohérence, les sénateurs ont également soutenu le lobby du tabac en refusant l'instauration des paquets neutres de cigarettes. Dans ce théâtre d'ombres, de renvoi d'ascenseurs et d'intérêts bien compris, seule, bien seule, la ministre de la santé, Marisol Touraine, a porté la voix de la santé publique et de l'intérêt général face aux intérêts privés et aux profits sans éthique.

Pour le débat final à l'Assemblée nationale, nous appelons les députés à un sursaut de cohérence et de responsabilité en faveur de la santé publique. Nous demandons au président de la République et au Premier ministre de sortir d'une ambiguïté qui ne profite qu'à des lobbies puissants et certainement pas à la santé de la jeunesse.

Signataires :

Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA) : www.anpaa.asso.fr – Dr Alain Rigaud : 06 08 22 25 29 / Dr Bernard Basset : 07 86 55 54 53

Association Avenir Santé France: Renaud Bouthier – renaud@avenir-sante.com

Association « Elus, Santé publique et Territoires »: Laurent El Ghozi – laurent.elghozi@mairie-nanterre.fr

Automobile Club Médical de France (ACMF) : <https://www.acmf.asso.fr/> – Dr Philippe Lauwick – 06 11 26 44 44

APPRI : Pr Michel Delcroix – mhdelcroix@wanadoo.fr

CAMERUP : <http://www.camerup.fr/> – M. François Moureau

Collectif Hépatites Virales (CHV) – Lucile Guénéguou – 07.77.07.51.01

Collège Professionnel des Acteurs de l'Addictologie Hospitalière (COPA AH) : <http://copaah.e-monsite.com/> – Pr François Paille

Collège Universitaire National des Enseignants en Addictologie (CUNEA) : Pr François Paille

Emevia : <http://www.emevia.com/> – Benjamin Chkroun – 06 63 58 77 09

Fédération Addiction : <http://www.federationaddiction.fr/> – M. Jean-Pierre Couteron – 01 43 43 72 38

Fédération Alcool Assistance: www.alcoolassistance.net / – François Moureau

Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) : <http://www.mutualite.fr/> – Dr Annabel Dunbavand

Fédération Française d'Addictologie : www.addictologie.org – Pr AmineBenyamina : 06 84 49 41 46

Fonds Actions Addictions : <http://actions-addictions.org> – Pr Michel Reynaud : 06 08 64 65 68

Ligue Contre la Violence Routière : Chantal Perrichon

La Mutuelle Des Etudiants : www.lmde.com – Julien Faure

Société Française d'Alcoologie (SFA) : www.sfalcoologie.asso.fr – Pr Mickaël Naassila : 03 22 82 76 72

Société Française de Santé Publique (SFSP) : www.sfsp.fr – Pr Pierre Lombrail – Tél : 03 10 38 40 04

Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) : <http://www.ufsbd.fr/> – M. Jacques Wemaere